

NOTE TECHNIQUE

DESTINATAIRE : Anne-Louise Léonard, chargée de projet de la Ville de Saint-Marcel

EXPÉDITRICE : Annie Dessureault, ingénieure

DATE : 22 mai 2030

OBJET : Contamination de deux terrains de la rue Chapleau

Après l'analyse des échantillons recueillis dans le sol de deux terrains de la rue Chapleau ayant respectivement comme désignation cadastrale 6677-45-7491-000-0000 et 6981-45-7492-000-0000, mon équipe confirme que les deux terrains présentent des signes de contamination causée par des déchets.

Lors des forages, nous avons constaté la présence de débris de brique, de métal et de charbon sur des profondeurs d'environ 3 mètres. Le rapport de forage se trouve en pièce jointe.

Nous avons vérifié auprès du Centre d'Histoire du Québec et de la Division du patrimoine de la Ville de Saint-Marcel si un dépotoir a déjà été établi à cet endroit. Aucune de ces organisations n'a été en mesure de confirmer qu'il s'agissait d'un ancien centre de tri. Par contre, il a été possible de déterminer qu'une briqueterie était établie dans le quartier de 1901 à 1912.

RECOMMANDATION

Comme les propriétaires des terrains menacent d'intenter une poursuite contre la Ville, nous recommandons une analyse plus poussée des sols afin de déterminer si l'entièreté du terrain est contaminée. Notre équipe recommande de faire appel à une firme spécialisée.

Pour toute information complémentaire, prière de communiquer avec moi.

Annie Dessureault, ing.

p.j. Rapport de forage

c.c. Marie-Ève Léger, directrice générale de la Ville de Saint-Marcel